ANNEXE 5 : DOMAINE ENVIRONNEMENT EXTERNE

Les activités de l'emploi-repère de ce domaine (telles qu'énumérées ci-après et dont la liste des tâches n'est pas exhaustive) correspondent aux activités principales de l'emploi-repère concerné même si elles ne sont pas toutes demandées au salarié.

Cartographie de l'emploi-repère Employé(e) d'entretien et petits travaux / Homme-Femme toutes mains (B)

Employé(e) d'entretien et petits travaux/Homme-femme toutes mains B Echelle 2

Employé(e) d'entretien et petits travaux/Homme-Femme toutes mains A

Effectuer des petits travaux de jardinage

Descriptif de l'emploi-repère : Employé(e) d'entretien et petits travaux / Homme-Femme toutes mains (B)

L'emploi-repère est retenu dans son ensemble même si toutes les tâches ne sont pas demandées au salarié.

Selon les consignes de l'employeur, les activités comprennent principalement :

- Les activités de l'emploi-repère **Employé(e)** d'entretien et petits travaux / Homme-Femme toutes mains A c'est-à-dire :
 - Effectuer des petits travaux de bricolage : par exemple monter et démonter des meubles, les déplacer, effectuer des petits travaux de peinture, reboucher des petits trous dans un mur, une porte, changer des ampoules, changer des joints de robinets
 - Nettoyer et entretenir les espaces extérieurs: par exemple tondre la pelouse et ramasser les déchets verts, ramasser les feuilles, les branches et évacuer les déchets, désherber, arroser les plantes, nettoyer et entretenir le mobilier extérieur (salon de jardin, barbecue, bacs à fleurs), cueillette des fruits

ET

- **Effectuer des petits travaux de jardinage**: par exemple rempoter des plantes et autres arbustes, bêcher la terre en vue d'une plantation de fleurs ou plants légumiers pour usage personnel, tailler des arbustes, rosiers, haies et autres plantes, nettoyer et entretenir les bassins, la piscine et autres pièces d'eau ornementales ainsi que les annexes techniques.